

ASSEMBLÉE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 532

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 9

Dans la deuxième phrase de l'alinéa 17 de cet article,

substituer au mot :

« œuvrant »

les mots :

« qui œuvrent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel